



## URBANISME

# Une loi sur l'exercice de la profession d'architecte adoptée

La loi relative à l'exercice de la profession d'architecte et à l'architecture en République du Congo a été adoptée, le 20 mars à Brazzaville, par les membres de la chambre haute du Parlement. Le texte rendant désormais obligatoire l'intervention de l'architecte dans l'acte de bâtir n'attend plus que sa promulgation par le président de la République. Il a été proposé par le député Antoine Béli Bokolojoué.

Page 6

Une vue aérienne du siège du Parlement



## SPORT

# Kirsty Coventry première femme à la tête du CIO



De nationalité zimbabwéenne, Kirsty Coventry a été élue le 20 mars présidente du Comité international olympique (CIO), devenant ainsi la première femme au monde à diriger cette prestigieuse institution. « Je suis fière d'être la première femme présidente du CIO ainsi que la première originaire d'Afrique. J'espère que cette élection sera une source d'inspiration pour de nombreuses personnes », a déclaré Kirsty Coventry.

Page 11

## MÉTÉOROLOGIE

# Renforcer les systèmes d'alerte précoce

Dans le cadre de la Journée mondiale de la météorologie, la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a souligné le 22 mars l'importance de renforcer les systèmes d'alerte précoce pour atténuer l'impact des phénomènes météorologiques dus au changement climatique. « Ce choix résulte de l'urgence aujourd'hui à parfaire nos capacités à anticiper les événements météorologiques extrêmes pour réduire les dommages causés par les catastrophes. Notre pays, le Congo, n'échappe pas à cette réalité », a-t-elle indiqué.

Page 7



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/Adiac

## CAN U-20

# La RCA prend la place du Congo



Les Diables rouges U-20 remplacés par la RCA à la CAN 2025

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de remplacer la République du Congo par la République centrafricaine (RCA) à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football des moins de 20 ans qui se disputera du 26 avril au 25 mai prochains en Côte d'Ivoire. La décision de la CAF est consécutive à la suspension de la Fédération congolaise de football par la Fédération internationale de football association.

Page 15

## Éditorial

# Attention travaux !

Page 2

## ÉDITORIAL

## Attention travaux!

Message d'espoir ou simple commémoration sans lendemain ? Question évidente quand on sait qu'à l'instar d'autres villes du Congo, Brazzaville ne parvient toujours pas à résorber ses problèmes de salubrité tandis que les multiples initiatives publiques et privées lancées par le passé se sont toutes conclues sur une note négative.

Plusieurs semaines après la résiliation du contrat liant l'Etat congolais à la société Averda chargée du ramassage des ordures ménagères dans la capitale à la suite de Pro-Brazza, des pancartes déployées le long de grandes avenues signalent la reprise des opérations d'assainissement. Vêtus de leurs uniformes, des employés s'activent à déboucher les caniveaux à un rythme si soutenu que l'on se prend à rêver d'une relance définitive des bennes à ordures.

Contrairement aux deux expériences rappelées plus haut, cette fois les mairies d'arrondissement semblent avoir été responsabilisées pour conduire ces opérations. Même si une communication officielle sur la question n'a pas suivi, des sources informées font état du déblocage de budgets spéciaux alloués à ces entités pour qu'elles reprennent du service. La crise financière éclatée en 2014 a tant obéré les ressources publiques que les administrations décentralisées en ont appris à leurs dépens.

Le frémissement en cours est salutaire mais n'élué pas l'essentiel des interrogations des Brazzavillois : les mairies sont-elles sollicitées pour un court moment en attendant l'attribution du marché à un nouvel opérateur ou prennent-elles en main de façon pérenne l'assainissement de la capitale ? Cette question vaut pour Pointe-Noire, la capitale économique, mais aussi pour toutes les villes du Congo. Il suffit, en effet, de jeter un œil sur les tas d'immondices retirées des conduites d'eau à Brazzaville pour réaliser qu'il s'agit là d'une grande question de santé publique.

Les Dépêches de Brazzaville

APPROBATION DE LA 6<sup>e</sup> REVUE PAR LE FMI

## Le Congo exprime son satisfecit

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a salué le 21 mars à Brazzaville, lors de l'interpellation du gouvernement par le Sénat, l'approbation par le Fonds monétaire international (FMI) de la 6<sup>e</sup> et dernière revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit. La validation de cette dernière phase donne lieu à un décaissement de 43 millions de dollars au profit du Congo.

Face aux sénateurs, le Premier ministre s'est dit honoré d'avoir franchi la dernière étape avec l'institution de Bretton Woods. Une étape cruciale franchie, selon lui, grâce à la dextérité de son gouvernement qui a su mener les réformes édictées par le FMI contenues dans le cahier des charges. Ce cap ayant été franchi, a-t-il précisé, le Congo va bénéficier d'un décaisse-

ment immédiat d'environ 43 millions de dollars. L'enveloppe à allouer par le FMI lui permettra de relancer la dynamique économique afin de rétablir les équilibres macroéconomiques. Ces fonds serviront surtout à renforcer la mise en œuvre des réformes économiques en vue d'améliorer la gestion des finances publiques. Un satisfecit partagé par le président du Sénat qui estime que l'approbation de cette 6<sup>e</sup> revue marque une

étape décisive pour la bonne santé économique du Congo. « La sixième revue avec le Fonds monétaire international a été concluante grâce à la dextérité du gouvernement qui milite toujours contre les antiviva-

leurs au sein de l'administration publique », s'est réjoui Pierre Ngo-

lo, clôturant la séance de questions orales avec débat.

l'intégration de certains. Toutefois, il a rassuré les sénateurs que le recrutement se poursuit afin de combler ce gap.

« Le déficit en personnel enseignant dans les établissements se chiffre à 20 000. Nous avons l'impression que le chiffre ne bouge pas après l'intégration dans la fonction publique de plus de 7 000 autres au cours de ces cinq dernières années. Depuis 2018, nous sollicitons le recrutement de 4 à 5 000 enseignants par an sur une période de cinq ans afin de résorber le déficit. A ce jour, dix mille finalistes attendent l'intégration dans la fonction publique », a souligné Jean Luc Mouthou.

## Moins de risque de rupture des antirétroviraux

Interpellé lui aussi par le Sénat, le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, s'est justifié sur le risque de rupture du traitement contre le VIH/sida, après l'arrêt de la subvention des Etats-Unis d'Amérique. Il a assuré l'opinion qu'à ce jour le Congo dispose d'un important stock d'antirétroviraux. Malgré le refus des Américains de continuer à financer ce traitement, le Congo et d'autres partenaires feront des efforts pour rendre disponibles ces produits.

Notons que quatorze membres du gouvernement étaient convoqués pour justifier la gestion de leur département, mais sept seulement s'étaient présentés.

Firmin Oyé



: Une vue des sénateurs lors de la plénière Adiac

## Le déficit en personnel enseignant a refait surface

Interrogé sur la question du manque des enseignants dans les établissements scolaires du pays, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a reconnu que cela demeure toujours en dépit des efforts consentis par le gouvernement ces cinq dernières années dans

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## JOURNÉE DE LA CÉMAC

# La libre circulation au cœur des festivités

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a célébré, le 16 mars, son trente-et-unième anniversaire d'existence. Cette commémoration a mis sous le feu des projecteurs le modèle d'intégration sous-régionale, avec son corollaire la libre circulation des personnes et des biens.

La zone Cémac aspire toujours à ériger un espace communautaire plus intégré pour les six États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), avec une

circulation pour renforcer les échanges intracommunautaires en zone Cémac », ainsi qu'une marche sportive mobilisant dirigeants politiques, représentants des organismes partenaires, plateformes de

communautaires restent relativement faibles, s'élevant à 3,9 % en 2023, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2022 (3,5 %) et 2018 (2 %).

Selon Stève Akera, représen-

nauté est de bâtir un marché commun fondé non seulement sur la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, mais aussi sur une gestion stable et concertée de la monnaie com-

Ngatsé, a dénoncé les « antivaliseurs » au sein des services de l'État au Congo qui freinent le transport routier. Il a souligné que la libre circulation au sein de la sous-région nécessite des actes concrets, au-delà des discours sur l'intégration économique régionale et les barrières non tarifaires. « Cette thématique incite indéniablement les États de la Cémac à s'interroger sur le rôle et la valeur d'une intégration régionale, ainsi que sur l'enjeu d'une ouverture plus grande du dialogue entre les acteurs économiques et les autorités publiques... », a-t-il déclaré. La Cémac a été créée le 16 mars 1994 à N'Djamena, au Tchad, sur les cendres de l'Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale. Depuis des décennies, la question de la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire fait l'objet d'engagements répétés. L'Acte additionnel du 29 juin 2005 en est la pierre angulaire, renforcé par l'adoption du passeport biométrique Cémac en 2010 et la suppression des visas en 2013.

**Fiacre Kombo**



Les officiels au premier plan lors de la cérémonie DR

économie compétitive, diversifiée et à forte valeur ajoutée. Le trente-et-unième anniversaire de cette communauté a été célébré à Brazzaville, le 20 mars, à travers une conférence-débat sur le thème « Promouvoir les libertés de

jeunes et universitaires. La libre circulation des personnes et des biens demeure un défi pour les pays de la Cémac, souvent minés par les tracasseries et les barrières aux frontières. Au plan économique, les échanges intra-

tant résident de la Cémac au Congo, ces données sur les échanges commerciaux dans la zone Cémac montrent la nécessité de redoubler d'efforts pour lever les obstacles persistants à la libre circulation. L'ambition de la commu-

mune, ainsi qu'un environnement sécurisé pour les affaires et les investissements. Présent lors de la cérémonie marquant la journée de la Cémac, le ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic

## LE FAIT DU JOUR

## Quel 18 mars!

À Brazzaville et sur l'ensemble du territoire national, le 18 mars 2025, les Congolais se sont souvenus du commandant Marien Ngouabi, président de la République, chef de l'Etat depuis le 31 juillet 1968 jusqu'à ce jour fatidique de sa disparition tragique le 18 mars 1977. C'était il y a 48 ans ! Ce même 18 mars 2025, le Congo et Cuba ont profité de la visite de travail du Premier ministre, Manuel Marrero Cruz, pour célébrer les 60 ans de leurs relations diplomatiques. Les deux pays ont pris l'engagement de consolider et diversifier leurs échanges.

Pendant ce temps, nos proches voisins, les présidents Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo et Paul Kagame du Rwanda étaient réunis ce jour-là à Doha, au Qatar, pays lointain, sous la facilitation d'un acteur influent, l'émir Tamim Ben Hamad Al Thani. Tandis qu'au même moment Luanda, la capitale angolaise, tout à côté, se préparait à accueillir une importante réunion associant le gouvernement de Kinshasa et les rebelles de l'AFC/M23. Un deuxième rendez-vous « angolais » voué à l'échec du fait des dissensions entre les belligérants.

Plus loin de chez nous, le 18 mars a donné lieu à un long échange téléphonique entre le président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, et son homologue de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine. Au menu des deux heures et demie de la conversation, la guerre en Ukraine bien entendu, mais aussi la volonté des deux puissances de revenir à une relation normale entre Washington et Moscou. Le chemin est encore long, cependant les premiers jalons posés captent l'attention du monde entier.

Et pendant ce temps, au Proche-Orient, les observateurs attendent que cette dynamique pacifiste oscillant entre raffermissement de liens bilatéraux entre Etats et désir de paix à l'échelle des nations touche ces territoires en profondeur. Car dans cette région éternellement en feu, les souffrances infligées à la population civile palestinienne et aux otages israéliens sont sans fin. Notre monde change, change tout le temps, chantait l'artiste, mais n'ayons de cesse d'implorer la paix universelle pour qu'il se porte mieux.

**Gankama N'Siah**



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

## L'ART

dans toutes ses  
expressions de la

TRADITION

MODERNITÉ

### Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

### Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**

Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo

## DRÉPANOCYTOSE

## Les experts plaident pour la construction d'un centre de greffe

Le Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso a tenu, le 19 mars à Brazzaville, la 8e session ordinaire de son comité de direction. Au terme des travaux, les administrateurs ont recommandé au gouvernement et aux partenaires, entre autres, de construire un centre spécialisé dans la greffe des cellules souches hématopoïétiques.

La réunion technique présidée par le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo, a permis aux membres du comité de direction d'approuver le procès-verbal de la 7e session ; les rapports annuels d'activités 2024. Il s'agit notamment du rapport technique, des comptes administratifs et de gestion ainsi que du budget 2025, adopté à la somme de 1 447 782 000 FCFA. Il est en légère augmentation de 25,47% par rapport à celui de l'exercice précédent. En vue de contenir la maladie au Congo, les administrateurs ont sollicité du gouvernement la mise en place d'un centre spécialisé dans la greffe des cellules souches hématopoïétiques.

« Une recommandation à l'endroit du gouvernement et des partenaires a été adoptée sur la nécessité d'aménager, d'équiper et de rendre fonctionnelle une unité de stérilisation permettant de réaliser au Congo les greffes des cellules souches hématopoïétiques, greffes de

moelle osseuse. Ce moyen thérapeutique innovant devrait permettre d'optimiser la guérison de la drépanocytose et d'améliorer l'espérance de vie des patients atteints de graves maladies du sang », relève le communiqué final.

S'exprimant à cet effet, le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, le Pr Alexis Elira Dokekias, a réitéré l'intérêt pour le Congo de disposer de ce centre qui permettra, selon lui, de guérir totalement les drépanocytaires.

« Des spécialistes que nous avons formés ici dans notre centre, venant de la Tanzanie et du Sénégal, ont déjà ouvert des centres de greffe dans leurs pays respectifs. Nous savons, par ailleurs, que d'autres pays comme le Nigeria, le Ghana, le Kenya et l'Afrique du Sud sont en avance dans le domaine. Donc si nous parvenons à créer ce centre,



Daniel Mongo (à droite) et Alexis Elira Dokekias/Adiac

il permettra non seulement de guérir définitivement de la drépanocytose, mais aussi de certains cancers du sang », a-t-il précisé.

Il a, par ailleurs, annoncé des grandes innovations en vue

au centre Antoinette-Sassou-N'Guesso. Le Pr Alexis Elira Dokekias a affirmé que l'épouse du chef de l'Etat va bientôt offrir à cet hôpital une unité de dialyse devant permettre aux enfants drépanocytaires sou-

frant des problèmes de reins de se soigner sur place. Il a annoncé aussi la célébration, en juin prochain, du 20e anniversaire du premier forum mondial sur la drépanocytose, organisé à Brazzaville en 2005.

Firmin Oyé

## GAMBOMA II

## Bien-Aimé Obam'Ondon préoccupé par le développement de sa circonscription

Le député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, chef-lieu du nouveau département Alima-Nkeni, Antoine Bien-Aimé Obam'Ondon, a échangé récemment avec ses mandants du village Inkouélé, les assurant de sa disponibilité à être toujours à leur écoute.

Après avoir écouté les doléances d'Inkouélé, l'un des grands villages du district de Gamboma, l'élu s'est engagé à résoudre progressivement certains maux qui minent cette localité d'environ 2050 habitants. « Ce sont des échanges que nous avons l'habitude d'avoir avec la population pour faire le point. L'objectif de notre présence ici; c'est d'abord pour le développement et le bien-être des habitants », a répondu d'emblée Antoine Bien-Aimé Obam'Ondon.

Témoignant de sa proximité avec sa base, le député de Gamboma II a assuré ses interlocuteurs qu'il était au courant de tout ce qui se passe dans la localité. « Tout le monde est au courant, maintenant les choses se font progressivement. Comme je le dis toujours, la devise du Congo est : Unité-Travail-Progress. Ce qu'on doit attendre de nous ce sont des progrès. Lorsqu'on voit aujourd'hui Inkouélé, on peut dire qu'il y a des progrès. Est-ce qu'il y avait l'électricité hier ? Aujourd'hui, il a l'électricité, il a l'eau, il a le collège, il y a un lycée en construction. Je crois que nous sommes en train d'appliquer la devise de notre pays qui n'est pas que de simples mots.



Antoine Bien-Aimé Obam'Ondon/DR

Lorsqu'on dit Unité-Travail-Progress, ce n'est pas unité, travail, miracle », a conclu celui qui a placé son mandat sous le signe du social.

En effet, les doléances des habitants d'Inkouélé ont porté, entre autres, sur les questions d'insécurité. « Inkouélé c'est un repaire, ceux qui commettent des actes odieux à Brazzaville descendent à Gamboma pour venir opérer

ici. Ceux qui commettent des bavures à Ongogni, à Oyo, à Abala viennent se cacher à Inkouélé. Je suis fatigué d'être policier moi-même, il serait mieux d'y installer un poste de police avancé », a plaidé le président du comité de village Inkouélé.

La population reconnaît, en effet, les efforts consentis par son député dans la résolution des problèmes liés à l'eau, à l'électri-

cité et à l'éducation. D'où le vœu de voir Obam'Ondon ne pas se fatiguer pour apporter, tant soit peu, son élan de solidarité à un village en pleine extension démographique. « La population d'Inkouélé est estimée à 2050, donc nous sommes nombreux. Dieu merci, grâce à votre concours, nous avons eu l'électricité que certains districts du pays n'ont pas. Nous avons eu le château

d'eau qui est en face de vous, grâce à vous, nous avons des nouveaux bâtiments au collège. Le château d'eau ne répond plus au regard du nombre croissant de la population, il serait mieux de penser encore à nous », a reconnu le président du comité de village.

Les jeunes ont, de leur côté, fait part au député de quelques difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. « Beaucoup de jeunes de la zone ont abandonné les études, ils se sont lancés dans l'activité des taxis-motos. Nous avons reçu une délégation du Fonea et nous avons suivi une formation qui sera sanctionnée par l'obtention des permis de conduire. Jusqu'à présent nous ne savons à quel niveau se trouve ce dossier », a laissé entendre l'un d'entre eux.

Notons que lors de sa descente, Bien-aimé Obam'Ondon a visité le marché de la localité, un espace de vente qui ne répond plus à la demande des vendeurs, non seulement en raison de sa vétusté, mais aussi de son caractère exigü. Il a aussi touché du doigt les travaux de construction du futur lycée général d'Inkouélé qui sont arrêtés, nécessitant l'implication du député.

Parfait Wilfried Douniama

## URBANISME

# Une loi sur l'exercice de la profession d'architecte

Adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 26 novembre 2024, la proposition de loi du député Antoine Béli Bokolojoué, relative au titre, à l'exercice de la profession d'architecte et à l'architecture a été approuvée le 20 mars par les sénateurs en attendant sa promulgation par le chef de l'Etat.

Présentée par la commission Plan, Aménagement du territoire, Tourisme, Environnement, Développement durable, Sécurité alimentaire et nutritionnelle du sénat en plénière, la proposition de loi défendue par son initiateur, en présence du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, rend obligatoire l'intervention de l'architecte dans l'acte de bâtir. En République du Congo, l'architecte exerce sa profession sous forme libérale ou d'agent public. Il existe, cependant, un vide juridique sur les conditions d'accès à ce titre, à l'exercice et au cadre d'orientation juridique de l'architecture.

Comblant le vide abyssal sévissant depuis trente-trois ans, cette loi prend en compte la qualité de l'architecture d'utilité et d'intérêt public sur l'ensemble du territoire national, prescrit que l'utilisation de l'espace construit doit répondre aux besoins et aspirations de la configuration de la société. Selon Antoine Béli Bokolojoué, ce texte juridique permet-

tra au Congo de se conformer aux normes de l'Union internationale des architectes et fera que l'exercice de la profession d'architecte soit réglementé et que l'architecture au Congo soit orientée. Ceci en vue de l'émergence des solutions architecturales nouvelles et adaptées aux exigences de la société congolaise, dans le sens du bien-être et de la qualité de vie de la population ainsi que du domaine bâti.

« Je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter l'ensemble des deux chambres du Parlement qui ont bien voulu voter cette loi. Aujourd'hui, c'était le vote définitif de la loi, maintenant elle va être promulguée par le président de la République. Cette loi arrive à point nommé, parce qu'elle vient combler un vide abyssal. Cela fait trente-trois ans justement que nous attendons qu'il y ait une loi qui puisse régir le port de titre d'architecte, l'exercice de la profession d'architecte et l'orientation de l'architecture en République



Antoine Béli Bokolojoué

du Congo », s'est réjoui le député de Kimba. Il a précisé que cette loi vient de placer le Congo au même niveau que les autres pays disposant depuis longtemps des lois régissant la profession d'architecte.

Si la loi n°013-92 du 29 avril 1992 portant création de l'Ordre des architectes du Congo (OAC) a apporté

des supports de base à l'organisation juridique de ce secteur, il demeure un vide en matière réglementaire. Au nombre des missions assignées à l'OAC figurent l'organisation de la profession d'architecte, la promotion de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme pour le bien-être ainsi que la qualité de vie dans les cités.

La nouvelle loi vient, en fait, mettre en scène l'architecte sur le plan de la construction de la cité et régler un problème sur les architectes fonctionnaires. Elle fixe ses missions, catégorise les différents modes d'exercice de la profession et spécifie les droits et devoirs de l'architecte. En effet, l'architecte est assimilé à l'ingénieur des travaux dans la fonction publique.

« Notre pays a élaboré beaucoup d'outils de planification, mais nous n'avons pas de personnel. Il faut inciter l'architecte aujourd'hui à aller travailler dans la fonction publique que ce soit nationale ou territoriale, mais s'il n'y a pas de disposition qui encadrent la démarche, l'architecte n'ira jamais. Nous avons beaucoup d'architectes qui sont formés dans des grandes écoles à travers le monde. Le pays dispose désormais d'un institut d'architecture à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Nous sommes membre du Conseil d'administration de l'Ecole inter-Etats des métiers d'architecture, donc nous aurons à un moment donné, dans notre pays, cinquante architectes qui vont rentrer au pays chaque année », a informé le député Antoine Bokolojoué, également président de l'OAC.

**Parfait Wilfried Douniama**

## ENVIRONNEMENT

# Une réflexion collective sur la gestion des déchets solides

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Émilienne Raoul, a présidé, le 20 mars à Brazzaville, la cérémonie de lancement des travaux de la rencontre citoyenne sur le thème « Quelles stratégies durables à mettre en place par les pouvoirs publics pour une gestion efficace des déchets solides ? ».

La rencontre citoyenne va instaurer un dialogue constructif entre les parties prenantes du secteur et la société civile afin de reconsidérer la situation actuelle de crise dans la gestion des déchets et d'imaginer des mécanismes innovants, efficaces, économiques et intégrés. Du 20 au 21 mars, elle a rassemblé les acteurs de la société civile, les délégués des institutions publiques, les experts en environnement, les représentants des collectivités locales, les citoyens engagés ainsi que les partenaires internationaux impliqués dans la gestion des déchets.

Au cours de ces assises, les participants ont passé en revue l'ensemble des stratégies définies pour la gestion des déchets; identifier les causes de nombreux échecs dans la gestion des déchets et les défis actuels dans la précollecte ainsi que le traitement des déchets; recueillir les propositions et perspectives concrètes des citoyens; enfin, élaborer des recommandations réalisables à soumettre au gouvernement et au Parlement.

Dans son discours d'ouverture, la présidente du CESE a souligné l'urgence d'une stratégie nationale cohérente face à l'augmentation préoccupante des déchets solides dans les zones urbaines et rurales. Elle a insisté sur la nécessité de

solutions adaptées aux réalités locales, prenant en compte à la fois les défis environnementaux et les impératifs économiques.

« Aussi voulons-nous, à travers cette consultation citoyenne, conduire une démarche inclusive qui permet d'associer les citoyens à l'analyse des politiques publiques et au processus de décision pour éclairer nos avis. Au cours de cette rencontre citoyenne, nous avons associé les acteurs de terrain et les chercheurs scientifiques », a précisé Émilienne Raoul.

En effet, en 2010, le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a pris de nombreuses initiatives pour assurer une gestion efficace des déchets. Grâce au financement de la Banque africaine de développement, il avait élaboré en 2008, dans le cadre du projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés, sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, un plan directeur de gestion des déchets solides.

### Un engagement collectif

La synergie entre l'État, les collectivités, les entreprises et la population pour une gestion plus efficace et durable des déchets solides aboutira à des recommandations concrètes qui seront soumises aux

instances décisionnelles afin d'être intégrées dans les politiques publiques à venir.

« En 2030, les représentants des pays de toute la planète se rendront aux Nations unies et chaque pays aura à représenter le bilan de ses réalisations en Objectifs durables de développement (ODD). L'an 2030, c'est dans cinq ans ! Et nous voilà confrontés aux problèmes d'insalubrité dans nos villes congolaises, alors que l'objectif 3 des ODD nous recommande de donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être », a rappelé Émilienne Raoul.

Profitant de cette occasion, elle a lancé un appel solennel à la femme congolaise. « Le président de la République a voulu faire du CESE la première institution de la République où la parité est appliquée. Nous sommes 51% de femmes au sein du CESE, que faisons-nous de cet atout ? La femme est au centre de tout, le développement de nos villes est d'abord une affaire de femmes, parce qu'elle est présente à la maison, dans la rue, dans les lieux où se développent les activités économiques. Nous les femmes représentons une force que nous ne savons pas mettre au service du bien commun. Je suggère que le rendez-vous du 8 mars 2026 sera



Un tas d'ordures à Pointe-Noire/DR

le rendez-vous des femmes congolaises dans l'accomplissement du bien-être de nos concitoyens en donnant à la nation des villes propres. Les femmes de toutes les villes du Congo devraient entrer en concurrence pour offrir ce cadeau du 8 mars à nos citoyens. Nous devons hisser Brazzaville et les autres villes du Congo dans les dix premiers rangs des villes les plus propres d'Afrique », a-t-elle poursuivi.

Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une approche collective et proactive pour assurer un avenir plus propre et durable aux générations futures, réaffirmant ainsi l'engagement du CESE à ac-

compagner les pouvoirs publics et les acteurs du secteur dans la mise en œuvre de solutions innovantes et pérennes.

De même, a-t-elle rappelé, le CESE a pour mission de délibérer et d'adopter les avis et recommandations à présenter au gouvernement et au Parlement qui ne sont pas obligés de suivre ses suggestions car les textes législatifs le précisent. Par contre, a-t-elle précisé, le CESE met en place un comité de suivi des recommandations, rencontre les principaux acteurs pour la compréhension et la résolution de l'insalubrité dans les villes du Congo.

**Fortuné Ibara**

## MÉTÉOROLOGIE

## Renforcer les systèmes d'alerte précoce

A la faveur de la célébration de la Journée météorologique mondiale, la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a demandé, le 22 mars à Brazzaville, de sensibiliser les jeunes aux défis actuels en matière de renforcement et d'intégration des systèmes d'alerte précoce aux missions de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM).

Pour 2025, le thème retenu pour la célébration de la Journée météorologique mondiale est « Comblent les lacunes des systèmes d'alerte précoce ». Cette journée met en lumière l'importance des systèmes d'alerte pour atténuer les impacts des phénomènes météorologiques extrêmes et exacerbés par le changement climatique. L'alerte précoce est un élément essentiel dans la prévention des risques de catastrophes. Elle permet d'éviter les pertes humaines et de réduire l'impact matériel et économique des catastrophes.

Dans ce contexte, le gouvernement congolais, par l'entremise de la ministre de Transports, de l'Aviation civile et de Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a réaffirmé l'engagement de renforcer les capacités nationales en matière de la météorologie et de la climatologie.

L'initiative mondiale « Alertes précoces pour tous », lancée par l'OMM,

vise à ce que chaque habitant de la planète soit couvert par des systèmes d'alerte précoce à l'horizon 2027.

« Le Congo s'est engagé à participer activement à cette initiative, tout en reconnaissant que des systèmes d'alerte efficaces permettent de sauver des vies et de réduire les pertes économiques. En effet, selon l'Organisation météorologique mondiale, les catastrophes météorologiques, climatiques et hydrologiques ont quintuplé au cours des cinquante dernières années, causant ainsi des pertes humaines, des préjudices économiques et dégâts environnementaux considérables », a indiqué Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La ministre a souligné l'importance de la coopération internationale et de l'innovation pour atteindre les objectifs. Elle a également mis en avant la nécessité d'une implication accrue



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/Adiac

des femmes et des jeunes dans le domaine de la météorologie et de la climatologie, afin de renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques.

« Ce choix résulte de l'urgence aujourd'hui à parfaire nos capacités à anticiper les événements météorologiques extrêmes pour réduire les dommages causés par les catastrophes. Notre pays, le Congo, n'échappe pas à cette réalité. Il est régulièrement confronté à des phénomènes météorologiques intenses tels que les pluies diluviennes et inondations affectant nos infrastructures et notre population », a-t-elle relevé.

La communauté internationale célèbre, le 23 mars de chaque année, la Journée météorologique mondiale instituée en 1950 par l'Assemblée générale des Nations unies pour se rappeler l'entrée en vigueur de la convention qui a institué l'OMM.

Fortuné Ibara

## MOIS DE MARS

## Les femmes de Tchikapika ne sont pas restées en marge

Le député de la circonscription électorale unique de Tchikapika, Dorel Eyobélé, qui a séjourné dans cette sous-préfecture du département de la Cuvette du 13 au 18 mars, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, a rappelé qu'aucun développement ne pouvait être envisagé actuellement sans associer la gent féminine.



Dorel Eyobélé s'adressant aux femmes de sa circonscription/DR

Lors de son passage dans les trente villages de sa circonscription, le député a fait un don de 2500 pagnes à toutes les femmes du district. Partout où il est passé, Dorel Eyobélé a eu des échanges francs, fructueux et directs avec les femmes sur le thème de l'autonomisation de la femme congolaise en général et celle de Tchikapika en particulier. Selon lui, la question de l'autonomisation des femmes occupe une place de choix dans l'agenda 2030 des Nations unies. « Nous pensons qu'investir dans l'autonomisation des femmes est essentiel pour éradiquer la pauvreté et favoriser une croissance inclusive. Cet échange

appelle donc au renforcement des capacités des femmes de Tchikapika, à la responsabilité, à un engagement renforcé, à l'innovation et à la promotion du leadership féminin », a souligné le député.

En effet, d'après Dorel Eyobélé, la participation pleine et équitable des femmes dans tous les domaines de la société est un droit humain fondamental. Car, les femmes jouent un rôle essentiel pour surmonter les plus grands défis auxquels la société est confrontée aujourd'hui. « Elles doivent être entendues, valorisées et appréciées dans l'ensemble de la société afin que s'y reflètent leurs perspectives et leurs choix pour

leur avenir et celui de l'humanité. Aucun développement ne peut être envisagé aujourd'hui en laissant les femmes de côté », a-t-il poursuivi. Evoquant la loi Mouebara, l'élu de Tchikapika a précisé que ce texte garantit la protection des femmes sur de nombreux fronts et constitue une réponse pluridisciplinaire aux violences qui leur sont faites. « Nous encourageons les femmes à dénoncer sans crainte toutes formes de violence dont elles sont victimes », a conclu Dorel Eyobélé, saluant les réformes adoptées par le gouvernement sous la conduite « éclairée » du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Des avancées sur le dossier du statut particulier

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a relevé, le 21 mars à Brazzaville, des avancées significatives dans l'application du statut particulier au terme des démarches administratives auprès du gouvernement.

Dans la déclaration rendue publique, le collège intersyndical s'est félicité de l'implication des autorités gouvernementales dans la résolution de leurs problèmes ainsi que des nominations aux postes vacants au sein de la présidence de l'UMNG.

Par ailleurs, il déplore l'indisponibilité du gouvernement à recevoir la coordination du collège intersyndical depuis la levée de la dernière grève, le 27 décembre 2024, pour la poursuite des négociations sur des sujets non résolus, à savoir la signature d'un nouveau protocole d'accord, la concomitance dans le paiement des salaires d'août et de septembre 2024 et des heures diverses dues, les nominations aux postes vacants à la tête des directions centrales et des établissements, l'amélioration des conditions de travail en versant régulièrement à l'université son budget de fonctionnement.

F.I.



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS 02)  
02./UCP-BCH-2025

Secteur : Financier  
Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101  
N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PTI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de service de consultant individuel chargé de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), en République du Congo.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres; (i) l'analyse de l'activité de financement de l'immobilier et de l'habitat de la BCH, son portefeuille existante (taille et activité et de la réserve des projets, ses perspectives au regard de la stratégie de développement; (ii) l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire de gestion environnementale et sociale; avec accent sur la loi sur la protection de l'environnement, le régime foncier; politique et stratégie de protection sociale; les normes standards de santé et de sécurité dans différents secteurs d'intervention (immobilier, production des matériaux de construction, etc...); (iii) l'organisation de discussions et proposition de la déclaration de politique décrivant l'engagement de haut niveau de l'institution vis-à-vis de l'intégration des questions environnementale et sociale dans ses activités; (iv) élaboration de la description de la façon dont les évaluations environnementales et sociales des sous projets une fois que les locations sont connues; seront identifiées, préparées, réalisées, approuvées, publiées et incluses dans les dossiers d'appel d'offres; (v) appui à l'établissement de la classification des risques environnementaux et sociaux potentiels associés aux activités commerciales des clients de la Banque; (vi) appui à la définition du processus de suivi-évaluation des opérations et impacts des projets financés; (vii) appui à la définition de la taille et du positionnement de l'unité E&S dans l'organigramme de la Banque BCH et les liens de fonctionnalité avec d'autres unités d'analyse et de gestion des risques; (viii) élaboration d'une fiche synthèse d'informations E&S pour le comité des achats; (élaboration d'une fiche de screening E&S pour l'analyse des dossiers de crédit; (appui à la définition du niveau de ressources budgétaires requises pour la mise en place et le fonctionnement de l'unité E&S de la BCH; (x) appui à l'évaluation de façon approfondie des capacités des structures nationales de suivi environnemental; (xi) appui à l'analyse de la politique des ressources humaines et du genre de la BCH; (xii) appui à l'analyse de la politique et des activités de la responsabilité sociétale de la BCH; (xiii) appui à la détermination et présentation de la liste d'exclusion de la BCH; (ivx) appui à la rédaction et à l'approbation du Système de Gestion Environnementale et Sociale par les organes dirigeants de la BCH; (vx) appui au suivi de la mise en place du Système de Gestion Environnementale et Sociale de la BCH et renforcement des capacités des agents de l'Unité ESHSS. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas trois (03) mois.

3. L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations et/ou missions similaires, et (iii) copies certifiées de diplômes/attestations pertinents, références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir

sur la liste restreinte. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 7 avril 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante: « AMI N° xx/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), en République du Congo », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,  
Unité de Gestion du Projet  
Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat  
Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville/Centre-ville - République du Congo  
A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet  
Email: [bch@bch.cg](mailto:bch@bch.cg) et Copie à : [stephane.ngakosso@bch.cg](mailto:stephane.ngakosso@bch.cg) et [guynette.epouery@bch.cg](mailto:guynette.epouery@bch.cg)  
Telephone: +242 06 676 68 08 / +242 06 663 22 33

7. Les consultants (es) seront évalués (es) sur la base de leurs dossiers de candidature suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Critères et sous critères	Pondération
1	Qualifications techniques : Être titulaire aux moins d'un diplôme BAC+5 : DEA, DESS, Master, Ingénieur ou un diplôme équivalent en sciences/ingénierie/gestion de l'environnement ou sciences sociales ou toute autre discipline connexe	10 points
	Absence de diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur : Disqualifié	
2	Expérience Générale: Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la préparation, élaboration, suivi, supervision etc d'EIES, de PGES, CGES, PAR et de SGES - Expériences de dix (10) ans et plus : • 10 ans = 10 points • Plus de 10 ans; plus 1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 15 points • Moins de 10 ans moins 1 point par années jusqu'à un minimum de 8 points	15 points
	Expériences spécifiques:	
3	3.1 Expérience dans la préparation d'EIES (3 points par projet avec un max de 3 missions)	15 points
	3.2 Expérience dans la préparation de PAR (3 points par projet avec un max de 3 missions)	15 points
	3.3 Expérience dans la préparation de CGES et/ou PGES (3 points par projet avec un max de 3 missions)	15 points
	3.4 Expérience dans la préparation de SGES pour les institutions financières dont les activités sont similaires à celles de la BCH (4 points par projet avec un max de 5 missions)	20 points
4	Connaissances complémentaires:	10 points
	Connaissance de projets financés par la BAD (2,5 points par projet avec un maximum de 2 missions)	05 points
	Connaissance du pays (2,5 points par projet au Congo avec un maximum de 2 missions)	05 points

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 75 points sur 100. Le candidat classé premier et dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-haut cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus d'expérience au niveau du sous critères 3.4 sera sélectionné.

## ARCHIVES

# Bélinda Ayessa reçoit un document inédit sur les entretiens entre Savorgnan de Brazza et le roi belge Léopold II

Le document d'archives sur les entretiens entre Savorgnan de Brazza et le roi belge Léopold II a été remis à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, par l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Anne Marshall.

La réception de l'ambassadeur de l'UE par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a débuté par un tête-à-tête dans le second module de ce haut lieu d'histoire et de la culture du Congo. A cette occasion, la diplomate européenne a remis à la directrice générale du mémorial un document d'archives écrit en 1976 par le célèbre historien belge, Jean Stengers, sur les entretiens entre Savorgnan de Brazza et le roi belge Léopold II. « C'est une plaquette écrite par un historien belge qui met en lumière des conversations de M. Savorgnan de Brazza au début des années 1880. Grâce au travail d'historien on a ce papier, l'assurance que M. de Brazza n'avait qu'une allégresse et qu'il avait déjà bien compris l'importance de la région qui deviendra la République du Congo », a expliqué la diplomate de l'UE, Anne Marshall.

Après le tête-à-tête marqué par la remise de ce document inédit,



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza échangeant avec l'ambassadeur de l'UE/Adiac

Anne Marshall a eu droit à une visite guidée de ce mausolée, notamment dans son premier module où reposent pour l'éternité l'explorateur de Brazzaville et sa petite famille. Courant

cette visite guidée, la diplomate européenne, en poste depuis quelques mois en République du Congo et passionnée d'histoire, s'est abreuvée à la source de l'histoire moderne de ce pays

et celle de la fondation de la ville de Brazzaville. Elle a pu découvrir avec précision les itinéraires de Savorgnan de Brazza lors de ces trois expéditions au Congo. A l'issue de cette visite guidée,

la diplomate de l'UE a dit être très touchée d'apprendre l'approche humanitaire de Brazza allant au-delà des préjugés de son temps. « D'abord je voudrais remercier Bélinda Ayessa pour son accueil. C'est une histoire très importante, que l'on soit Européen ou Congolais, on devrait tirer des leçons. J'étais très touchée d'apprendre l'approche humanitaire de M. de Brazza allant au-delà des préjugés de son temps. Je pense que faire le tour de ce monument est un élément important pour la compréhension de l'histoire du pays », a-t-elle déclaré.

Avant de repartir à son poste de travail, la diplomate de l'UE au Congo a laissé pour la postérité quelques mots inscrits dans le livre d'or du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Notons que Jean Stengers, né le 13 juin 1922, était un historien belge, professeur à l'université libre de Bruxelles. Il a tiré sa révérence le 15 août 2002 à Ixelles.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## ETATS-UNIS

## De nouvelles restrictions de voyage contre des ressortissants africains

L'administration Trump entend mettre en place des restrictions d'entrée sur le territoire américain pour les ressortissants de quarante-trois pays. Parmi eux, vingt-deux se trouvent en Afrique.

La liste en cours de préparation comprendrait différentes catégories. Pour éviter d'y figurer, la plupart des pays concernés devraient avoir la possibilité de renforcer leur sécurité et leur processus de vérification des voyageurs. Cette liste des pays soumis à des restrictions de voyage aux Etats-Unis préparée par l'administration Trump comprendrait trois catégories de pays classés par couleur : rouge, orange et jaune.

Sur la première liste la plus stricte, les ressortissants des pays qui y figurent seraient soumis à une interdiction totale d'entrée sur le territoire américain. On retrouverait, entre autres, la Libye et le Soudan alors que sur la deu-

xième apparaîtrait l'Érythrée, la Sierre Leone et le Soudan du Sud, trois pays dont la plupart des habitants ne pourraient pas obtenir la délivrance d'un visa, mais avec des exceptions. Au sujet de la dernière liste, la moins contraignante, seize des vingt-deux pays inscrits seraient africains, entre autres, le Burkina, les deux Congo, le Bénin, le Tchad ou encore le Mali. Contrairement aux pays figurant dans les catégories rouge et orange, eux se verraient offrir un délai de soixante jours pour rectifier ce que Washington considère comme des carences sécuritaires, que ce soit en terme de partage d'informations sur les voyageurs ou de modalités de

délivrance des passeports. Si les pays cités refusent de se conformer aux exigences, ils encourent alors le risque d'être placés dans l'une des catégories plus strictes de la liste. A ce stade, enfin, aucune information n'a été donnée en ce qui concerne le sort des personnes ayant déjà obtenu un visa. Toutefois, selon des sources anonymes, ces différentes catégories ne sont pas encore définitives et doivent encore être retravaillées avant d'être validées par l'administration Trump.

Ces nouvelles mesures avaient été vivement critiquées à l'époque et annulées par Joe Biden dès son arrivée au pouvoir. Aujourd'hui, cette proposition suscite déjà l'inquiétude, notamment en Afrique, où elle est perçue comme une politique discriminatoire ciblant en priorité des nations pauvres et non blanches.

**Yvette Reine Boro**

## AFRIQUE DU SUD

## 70 000 Afrikaners prêts à l'exil aux États-Unis

Dans la perspective esquissée par l'administration Donald Trump d'accorder le statut de réfugiés, 70 000 Afrikaners « persécutés » en Afrique du Sud seraient prêts à l'exil aux Etats-Unis. Des dizaines de milliers d'entre eux se seraient renseignés sur les modalités de la procédure.

Début février, le président des États-Unis, Donald Trump, a créé la stupeur en signant un décret qui offrait le statut de réfugiés aux Afrikaners. Selon l'administration américaine, ces Sud-Africains blancs descendant des premiers colons néerlandais, français et allemands seraient victimes de « discrimination raciale injuste », notamment depuis la récente promulgation d'une loi autorisant les expropriations sans compensation. Cette annonce semble désormais susciter un certain intérêt mais elle est encore peu claire et l'immense majorité des Sud-Africains blancs ne songe nullement à l'exil. Les demandes de renseignements sur les modalités de candidatures au statut de réfugié aux États-Unis ont explosé. Le président de la Chambre de commerce Sud-africaine aux États-Unis, Neil Diamond, a affirmé que 67 042 personnes s'étaient inscrites sur une plateforme en ligne pour avoir accès aux derniers renseignements sur la procédure à suivre. Cette organisation, qui n'est pas une agence gouvernementale et n'a aucune prérogative en matière d'immigration, a tenu un rôle de premier plan pour informer le public concernant la perspective esquissée par l'administration Trump.

Elle indique ne pas pouvoir traiter une quantité de demandes inattendues d'exil aux Etats-Unis, à cause du « serveur de messagerie complètement saturé et une quantité de demandes totalement inattendue » depuis la signature du décret. A noter que l'octroi du statut de réfugié aux États-Unis relève du Bureau de la citoyenneté et de l'immigration américain. Mais les dispositions concernant le régime appliqué aux Afrikaners demeurent floues. Le site rappelle que l'engouement des Afrikaners pour cette mesure est à relativiser, dans la mesure où leur population est estimée à quelque 3 millions de personnes et la plupart n'ont pas l'intention de quitter le pays.

**Noël Ndong**

## PRIX DES CINQ CONTINENTS 2025

## Hemley Boum lauréate

Près d'une semaine après la réception du Grand Prix Afrique au Salon du livre africain 2025, l'autrice camerounaise, Hemley Boum, a reçu cette fois-ci le Prix des cinq continents pour le même roman déjà doublement couronné, *Le rêve du pêcheur*, publié par les Éditions Gallimard en janvier 2024.

La remise du prix s'est déroulée au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le 20 mars, lors de la Journée internationale de cette institution en présence de Louise Mushikiwabo, sa secrétaire générale; de Dany Laferrière de l'Académie française; et des membres du jury ainsi que des six comités de lecture.

« Dans un monde souvent traversé par des incertitudes et des fractures, nous avons plus que jamais besoin de littérature. Non pas comme un refuge ou une échappatoire, mais comme une manière de penser, de relier et de comprendre le réel. Un espace où la langue n'impose pas mais propose; où les récits ne figent pas mais ouvrent des chemins », a souligné Louise Mushikiwabo, lors d'une allocution.

Lancé en 2001 par l'OIF, le Prix des cinq continents met à l'honneur des auteurs francophones dont les œuvres reflètent la ri-

chesse culturelle et éditoriale de la langue française. Il soutient la promotion des talents émergents et établis sur la scène littéraire internationale et est ouvert aux textes de fiction narratifs (romans, récits, recueils de nouvelles). En plus de la dotation de 15 000 pour le lauréat, les auteurs sélectionnés bénéficient d'une promotion à travers différentes rencontres lors des événements. Pour l'édition 2024, le Prix avait été attribué à Éric Chacour, auteur de *Ce que je sais de toi* (Éditions Alto, Canada-Québec et Philippe Rey, France). Une mention spéciale avait été décernée à Khalid Lyamlahy pour *Évocation d'un mémorial à Venise* (Présence Africaine, France).

L'éditeur résume ce roman comme suit : Zack a fui le Cameroun à dix-huit ans, abandonnant sa mère, Dorothee, à son sort et à ses secrets. Devenu psychologue clinicien à Paris, marié et père de famille, il est rattrapé par le



passé alors que la vie qu'il s'est construite prend l'eau de toutes parts... À quelques décennies de là, son grand-père Zacharias, pêcheur dans un petit village côtier, voit son mode de vie traditionnel bouleversé par une importante compagnie forestière. Il rêve d'un autre avenir pour les siens... Avec ces deux histoires savamment entrelacées, Hemley Boum



signe une fresque puissante et lumineuse qui éclaire à la fois les replis de la conscience et les mystères de la transmission.

Au Salon du livre de Genève, le

prix Kourouma a été attribué à Véronique Tadjo, pour son roman *Je remercie la nuit*, Éditions Mémoire d'Encrier.

Marie Alfred Ngoma

## JUSTICE

## Un collectif d'ONG attaque Vincent Bolloré

Le collectif Restitution Afrique, composé de onze organisations non gouvernementales (ONG), a porté plainte contre l'homme d'affaires français, Vincent Bolloré, devant le Parquet national financier (PNF) de Paris pour les chefs présumés de « recel » et de « blanchiment d'argent », dans le cadre de ses activités logistiques en Afrique et plus particulièrement la gestion des ports.

Le collectif Restitution pour l'Afrique se compose de onze ONG présentes dans six pays du continent (Togo, Guinée, Cameroun, Ghana, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo). En amont des accusations contre le groupe Bolloré, les « liens étroits et assumés avec les élites politiques et économiques locales » du Ghana, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la Guinée, qu'il aurait entretenus pour obtenir des faveurs et s'enrichir. Fer de lance dans les champs médiatique et politique français, le patron de Vivendi est attaqué dans la source de sa fortune par la justice. Ces ONG réclament « la

restitution de fonds issus d'activités illicites commises par Bolloré SE, Vincent Bolloré et Cyrille Bolloré ». Le collectif accuse l'homme d'affaires de corruption, de maltraitance et d'activités illicites en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. L'objectif visé serait le remboursement de l'argent acquis dans la région à la population locale, grâce à un mécanisme de « biens mal acquis inversés ». Un procédé qui serait rendu possible par la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales qui date de 2021. La promulgation de cette dernière a permis la création d'un

dispositif de « restitution transparente des biens mal acquis aux populations des pays d'origine des fonds ».

« Dans cette région (Togo, Guinée, Ghana, Cameroun et Côte d'Ivoire), Bolloré Africa Logistics (filiale de Bolloré SE) a obtenu la concession d'une quinzaine de ports stratégiques », indique franceinfo, qui aurait eu accès à la plainte. Les stratégies d'influence « délibérées » sont ainsi pointés du doigt par Restitution Afrique. La version de Vincent Bolloré est vivement souhaitée. Le groupe a revendu sa filiale africaine en 2022 pour plusieurs milliards d'euros. Ce que les plaignants qualifient de « biens mal acquis inversés ». Leur objectif est de faire appliquer la convention de Mérida intégrée dans la loi française en 2021. Il s'agit d'un mécanisme qui prévoit la réallocation des fonds issus de la corruption à la population lésée.

Noël Ndong

## SUD-KIVU

## Plus de 800 cas de choléra enregistrés

La situation sanitaire dans la province du Sud-Kivu sous occupation des rebelles de M23 appuyés par l'armée rwandaise est au rouge. La division provinciale de la Santé tire la sonnette d'alarme avec le nombre des cas qui va crescendo.

« Au premier trimestre de l'année 2025, la province a notifié plus de 800 cas de choléra », a révélé un rapport présenté par la division provinciale de la Santé. La situation s'empire avec l'arrivée des rebelles du M23 dans la province. Suite à l'insécurité engendrée par ces forces négatives, les humanitaires n'arrivent plus à mener leurs opérations avec quiétude. Cela influe sur les conditions de vie de la population devenues précaires, exposée ainsi à la merci des épidémies autrefois contrôlées telles que le choléra. Selon les données de la division provinciale de la Santé du Sud-Kivu, neuf patients sont décédés des suites du choléra, en dépit des efforts de prise en charge gratuite déployés par les autorités sanitaires.

Dans la semaine du 10 au 17 mars, sept zones de santé ont rapporté 204 nouveaux cas, dont quatre décès. La zone de Ruzizi est la tête d'affiche avec 107 cas, suivie de près par Uvira et Minova. Les autorités sanitaires, particulièrement dans la zone de santé d'Uvira, ont émis des alertes sur une flambée de cas de choléra, affectant notamment les militaires et d'autres groupes à risque. Les sources hospitalières locales indiquent qu'environ 40 personnes ont été hospitalisées à l'Unité de traitement du choléra de l'hôpital général d'Uvira, une structure qui tente de gérer l'afflux des patients dans des conditions difficiles.

Blandine Lusimana

## NAMIBIE

## Félix Tshisekedi présent à l'investiture de Netumbo Nandi-Ndaitwah

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a pris part, aux côtés de plusieurs autres chefs d'État africains, le 21 mars, à l'investiture du Dr Netumbo Nandi-Ndaitwah, présidente élue de Namibie.

Au cours d'une cérémonie protocolaire organisée au Palais présidentiel, Dr Netumbo a prêté serment, devenant ainsi la première femme présidente de la République de Namibie.

Président sortant, Nangolo Mbumba a remercié le peuple namibien pour son soutien durant son exercice du pouvoir. « *Diriger la Namibie est le plus grand honneur que j'ai reçu et rien ne pourra m'enlever cela* », a-t-il déclaré. Il a procédé à la remise de tous les attributs du pouvoir au juge constitutionnel qui, à son tour, les a officiellement remis à Dr Netumbo Nandi, lui donnant par la même occasion l'imperium pour présider la Namibie durant les cinq prochaines années.

Investie, la nouvelle présidente de Namibie a pris la parole pour présenter son programme et rendre un vibrant hommage aux personnes les plus importantes de sa vie ainsi qu'à l'assistance de marque à qui elle a exprimé toute sa reconnaissance. Forte d'une carrière politique remarquable qu'elle a embrassée dès l'âge de 14 ans, Dr Netumbo a placé son combat dans la suite des efforts de tous les martyrs de l'indépendance de la Namibie.

« *Mon ascension au plus haut poste du pays est la somme des années de lutte par des générations de Namubiens, hommes et femmes, pour la libération politique, sociale et économique de notre mère patrie* », a déclaré la nouvelle présidente de la République de Namibie. Elle a pris l'engagement de créer des emplois, de poursuivre l'œuvre de la prospérité et de lutter contre la corruption.

Sylvain Andema



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

## L'événement célébré au complexe scolaire Saint François de Sales

Le complexe scolaire catholique Saint François de Sales de la commune de Kintambo, à Kinshasa, a invité, le 20 mars, le vice-ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Jean-Pierre Kezamudru Musisiri, à prendre part à la célébration de la Journée des droits des femmes.

Le vice-ministre Jean-Pierre Kezamudru Musisiri a honoré l'invitation en se rendant au Complexe scolaire catholique Saint François de Sales, pour la célébration de la Journée internationale des droits des femmes mondiale fixée le 8 mars de chaque année.

Dans son allocution prononcée pour la circonstance, il a rappelé le thème de la Journée choisi par l'Organisation des Nations unies, à savoir « Pour toutes les femmes et filles : droits, égalité et autonomisation ». Selon lui, ce thème vise à donner à la prochaine génération les moyens d'agir en tant que catalyseur d'un changement durable. Le gouvernement, a-t-il dit, a recommandé de célébrer cette journée sur le thème « La Congolaise au centre de toutes nos ambitions ». Jean-Pierre Kezamudru Musisiri a rendu un



Le vice-ministre Jean-Pierre Kezamudru Musisiri en compagnie des dirigeants du complexe scolaire / Adiac

vibrant hommage au chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui place l'éducation des enfants congolais au centre des priorités de son programme d'action. « *Cette volonté manifeste du président de la République se traduit par l'accent particulier qu'il met sur la gratuité de l'enseignement de base, ainsi que sur la construction d'infrastructures sco-*

*laires à travers la République, grâce au projet de développement de 145 territoires de notre pays* », a-t-il déclaré. Il a également remercié le chef de l'État d'avoir placé à la tête du gouvernement Judith Suminwa Tuluka, « *ce qui démontre que la femme congolaise est réellement au centre de toutes nos ambitions* ». Le vice-ministre de l'Éducation nationale et Nou-

velle citoyenneté a aussi invité les jeunes filles au sérieux dans leurs études, avant de lancer un appel général de barrer la route à l'ennemi qui agresse le pays occupé. « *J'encourage toutes les filles à prendre leurs études au sérieux et à cultiver l'esprit d'émulation. L'école doit être le lieu par excellence où nous devons cultiver l'éveil patriotique, surtout en cette*

*période où notre pays fait face à une agression barbare imposée par le Rwanda. Levons-nous tous, comme un seul homme, pour barrer la route à l'ennemi et soutenir le président de la République à travers la qualité de l'enseignement que nous donnons à nos enfants, afin de leur garantir une formation intégrale* », a-t-il lancé.

Enfin, il a appelé chacun à interioriser le « Serment du citoyen » mis à la disposition de tous les Congolais par son ministère et qui est libellé : « *Je jure de servir en toute circonstance, avec fidélité et loyauté, la République démocratique du Congo, d'aimer et de respecter mes compatriotes, de protéger les biens communs et de promouvoir l'unité et la fraternité nationales* ».

Martin Enyimo



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°067 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025**  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION DU REFERENTIEL DES METIERS DE LA SANTE AU CONGO**

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000\$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé « KOBIKISA » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un consultant en charge de l'élaboration du référentiel des métiers de la santé au Congo».

**2. objectif de la mission**

L'objectif général de cette mission est de doter la République du Congo d'un Référentiel des Métiers de la Santé répondant aux normes internationales et adapté aux réalités nationales.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier et analyser les métiers existants et émergents du secteur de la santé ;
- Définir les compétences, qualifications et responsabilités associées à chaque métier ;
- Proposer un cadre de formation adapté aux métiers de la santé ;
- Harmoniser les classifications des métiers de la santé avec les référentiels internationaux ;
- Proposer des recommandations pour une meilleure gestion des ressources humaines en santé.

**3. Profil et qualifications du consultant**

Le consultant devra avoir :

- Diplôme universitaire minimum (BAC+5) en sciences sociales, santé publique, gestion des ressources humaines ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience confirmée dans l'élaboration de référentiels des métiers ou dans la gestion des ressources humaines en santé ;
- Bonne connaissance du système de santé congolais ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et analytiques ;
- Expérience avérée dans la conduite d'études similaires.

**4. Méthode de sélection**

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: [eryxdarius40@gmail.com](mailto:eryxdarius40@gmail.com), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel ([eryxdarius40@gmail.com](mailto:eryxdarius40@gmail.com)) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessous au plus tard le 10 avril 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies des diplômes.

NB : Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45 / 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville.  
E-mail : [eryxdarius40@gmail.com](mailto:eryxdarius40@gmail.com)

**Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2025**

**Dr MBOU ESSIE Darius Eryx**  
**Coordonnateur du projet KOBIKISA**



**PROCOB SA PROCÉDERA À UNE VENTE AUX ENCHÈRES DE DIVERS LOTS DE MATÉRIELS DE CHANTIER ET DE PIÈCES DÉTACHÉES ÉLECTRIQUES AINSI QUE DES MATÉRIELS D'OUTILLAGES.**

Il sera procédé une vente ouverte de lots de matériels de chantier, d'outillage industriel et de pièces détachées pour électricité industrielle.

**À TITRE D'EXEMPLE :**

- \* 1 engo, BOB CAT ;
- \* 1 grue mobile LOCATYELI ;
- \* 1 grue toure avec contre poids ;
- \* 1 remorque benne 24m<sup>3</sup>
- \* matériel et outillage de chantier.

**ADRESSE :** Avenue de la Corniche. Quartier 22 MBAMA Bacongo (derrière la Case de Gaule).  
Téléphone : 05 521 43 47 / 05 349 99 78 / 06 430 49 49

**CONDITION DE VENTE**

Les marchandises sont adjugées mibres de tous droits et taxes au plus offrat et ne sont remises que contre paiement en espèces ou chèques certifié.

Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.

Les marchandises sont à enlever dans les 48h qui suivent l'adjudication.

Les marchandises sont vendues dans l'état ou elles se trouvent sans garantie de la part de la société PROCOB SA, aucunes réclamations ne pouvant être admises.

La Direction Générale de PROCOB SA



**Entrepreneuriat, Digital et Innovation**  
**Camille Ofoulou, un Chef d'Entreprise qui Bâtit l'Avenir avec la Fondation Katiopa LTD**

**Un entrepreneur visionnaire au service du digital**  
**Fondation Katiopa LTD : Une entreprise à portée internationale**

**L'entreprise intervient notamment dans les domaines de :**

- La création et gestion de sites web professionnels
- Le marketing digital et le référencement SEO
- L'automatisation des processus et l'intelligence artificielle
- L'accompagnement et la formation des entrepreneurs

**OFL-Service : Une agence numérique au service des entreprises congolaises**

**Services incluent :**

- Le développement de sites web et e-commerce
- L'optimisation SEO et la stratégie de visibilité en ligne
- Le coaching et la formation en gestion digitale

**Un engagement fort pour l'avenir du digital africain**

**Contact & Informations**

E-mail : [contact@camilleofoulou.com](mailto:contact@camilleofoulou.com)

Téléphone / WhatsApp : +242 06 476 45 82

Site Web : [www.camilleofoulou.com](http://www.camilleofoulou.com)

Site Web d'OFL-Service : [www.ofl-service.com](http://www.ofl-service.com)

## SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

# La langue française à l'honneur

Dans le cadre de la tenue de la Semaine de la Francophonie, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a lancé, le 20 mars, à Brazzaville une série d'activités liées à ce moment de valorisation de la langue française.

La première journée de la célébration de l'édition 2025 de la Semaine de la francophonie, en République du Congo, a été marquée par l'organisation d'une table ronde sur le thème « État de la langue française au Congo ». Cette table ronde a été animée par les Prs Édouard Ngamounsi, Arsène Elongo, Loussakoumounou, Ferdinand Otsiema et le Dr Lionnel Kindziala-Kindziala. Au niveau international, le thème retenu est « Je m'éduque, donc j'agis ».

La célébration de la Journée internationale de la francophonie c'est, en effet, un moment de partage et d'apprentissage. Les participants ont évoqué les origines de la langue française, ses variations, l'influence des langues locales, sa résilience, la domination des codes locaux et ses perspectives. Durant cette semaine, il est célébré la messe de la langue française.



« Chaque 20 mars et toute la semaine qui suit est consacrée à la célébration de la langue française et de la francophonie, dans tous les pays francophones. Ici, nous parlons de la francophonie dans toutes ses formes. Plusieurs activités sont prévues dans le cadre de cette célébration qui réunit des experts des divers secteurs »

L'objectif consiste à contribuer à son rayonnement et celui de la francophonie à travers les échanges, les partages, le réseautage, le slam, l'humour et autres espaces d'animation.

Le responsable de l'AUF au Congo, le Pr Édouard Ngamounsi, a expliqué que la langue française, comme les langues nationales et ethniques qui sont parlées au Congo, est utilisée par un grand nombre de personnes. « C'est déjà institutionnalisé, chaque 20 mars et toute la semaine qui suit est consacrée à la célébration de la langue française et de la francophonie, dans tous les pays francophones. Ici, nous parlons de la francophonie dans toutes ses formes. Plusieurs activités sont prévues dans le cadre de cette célébration qui réunit des experts des divers secteurs », a-t-il indiqué.

**Rude Ngoma**

## MUSIQUE RELIGIEUSE

## Chœur des Séraphins se produira en mai à Paris

La chorale Chœur des Séraphins que dirige le Dr Alphonsine Atta se produira du 24 au 25 mai prochain au théâtre de Paris, en France. Prélude à cet événement, le groupe a organisé le 20 mars un concert à l'Institut français du Congo au cours duquel il a procédé à la levée des fonds qui serviront des titres de voyage.

Selon les responsables de la chorale, le processus de levée de fonds se clôturera le 20 mai. En ce qui concerne le concert proprement dit, les choristes ont tenu en haleine le public à travers une comédie musicale attrayante. Chœur des Séraphins a fait dérouler son répertoire fourni dont les chansons sont composées aussi bien en deux langues nationales (lingala et kituba) qu'en plusieurs dialectes congolais.

Le public venu pour la circonstance a été tellement emporté par les mélodies envoûtantes qu'il n'a pas voulu quitter la salle alors que le temps imparti touchait à sa fin. Plus d'un assistant a salué non seulement la chorégraphie musicale et théâtrale, mais également la rythmique et le chant.

A travers les décibels cadencés, les charmantes chanteuses, se succédant sur le



Une vue des artistes sur la scène / Adiac

podium, ont électrisé la salle, recevant de ce fait des applaudissements de l'assistance. Dans un mélange de chants et danses de presque tous les départements du Congo, les choristes ont montré de quoi ils étaient capables, femmes

comme hommes.

A la fin du concert, répondant aux questions de la presse, Alphonsine Atta s'est dit satisfaite de la prestation de ses artistes. Elle a promis de défendre dignement les couleurs du Congo au théâtre de

Paris en mai prochain, avant de lancer un appel aux bienfaitrices et bienfaiteurs de bien vouloir participer à l'opération de levée de fonds.

Notons que le concert s'est déroulé en présence du sénateur de Dongou, Venance

Mania; du député de la première circonscription électorale d'Owando (Cuvette), Abel Owassa; et du commissaire général du Festival panafricain de musique, Hugues Ondaye.

**Roger Ngombé**



PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE (KOBIKISA)  
ISA Prêt N° : IDA-68900  
MANIFESTATION D'INTERETS  
AAON N°062/MSP/KOBIKISA-UGP/AOI/F/2025



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MOBILIER DE BUREAU DU LABORATOIRE  
NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE ET D'EPIDEMIOLOGIE DE POINTE-NOIRE**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché de « fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire ». Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA), sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire ». en deux lots distincts à savoir :

- Lot 1 : Fourniture et installation du mobilier de bureau ;
- Lot 2 : fourniture et installation des équipements informatiques ;

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture des équipements informatiques et mobilier de bureau.

En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises. Le délai d'exécution du marché est de deux (02) mois.

3. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence Nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement du Système de Santé

(KOBIKISA) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Rue du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO, ; Tél : (+242) 06 82 41 945 / 05 54 89 667, E-mail : eryxdarius40@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français sera envoyé gratuitement à tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 avril 2025 à 11 heures 30 minutes, heure du Congo Brazzaville. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis est fixée pour le 21 avril 2025 à 13 heures 00 minute heure du Congo Brazzaville en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA)  
Adresse : rue du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO  
Numéro de téléphone : (+242) 06 82 41 945 / 05 54 89 667  
Adresse électronique : eryxdarius40@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le 21 mars 2025**

**Le Coordonnateur**

**Dr MBOU ESSIE Darius Eryx**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°087 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT LOCAL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ENQUETE STATISTIQUE SUR LA TRAÇABILITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS  
LE SECTEUR DE LA SANTÉ (PETS) EN REPUBLIQUE DU CONGO**

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000\$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé « KOBIKISA » et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant local pour la réalisation de l'enquête statistique sur la traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de la santé (PETS) ».

2. Missions du consultant  
L'objectif général de cette étude est de fournir au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers, les données nécessaires pour apprécier la traçabilité de la dépense publique liée à la santé.

3. Description des principales tâches  
Le consultant aura les tâches spécifiques ci-dessous :

- Evaluer la traçabilité dans la gestion des dépenses publiques (le niveau et les sources de pertes des ressources destinées aux bénéficiaires finaux : départements, communes, formations sanitaires, etc.);

• Identifier les dysfonctionnements dans le circuit d'acquisition, de conservation, et de distribution des vaccins (DTC, Rougeole et BCG pentavalent) au Congo ;

• Identifier les dysfonctionnements dans le circuit d'approvisionnement (acquisition, conservation et fourniture) en médicaments (ACT pour les enfants de moins de 5 ans, TPI pour les femmes enceintes, ARV pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans vivant avec le VIH) au Congo.

4. Profil et qualifications du consultant  
Le consultant local devra avoir le profil et les qualifications ci-après :

• Diplôme supérieur (au moins bac+3) en statistique et en économie, avec un accent sur les statistiques démographiques et sociales, la démographie ou la santé publique ;

• Expérience professionnelle y compris les stages professionnels et académiques d'au moins 2 ans dans la conception des enquêtes statistiques et la collecte de données au niveau microéconomique dans les secteurs sociaux notamment en santé. Une expérience dans la réalisation des enquêtes de suivi des dépenses publiques dans les secteurs sociaux en zone CEMAC,

sera considéré comme un plus ;

• Excellente connaissance du système d'information du système de gestion des statistiques de l'administration publique en République du Congo (maîtrise des indicateurs macroéconomiques, et de développement) ;

• Excellente connaissance du système de santé Congolais ;

• Excellentes capacités organisationnelles et de travail dans des délais courts ;

• Compétences interpersonnelles, de rédaction, de communication et bonnes aptitudes de travail en équipe.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : eryxdarius40@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (eryxdarius40@gmail.com) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessus au plus tard le 10 avril 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants : (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies des diplômes.

NB : Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA  
Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45 / 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville.  
E-mail : eryxdarius40@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2025**

**Dr MBOU ESSIE Darius Eryx  
Coordonnateur du projet KOBIKISA**

## CAN U-20 CÔTE D'IVOIRE 2025

## Le Congo contraint de céder sa place à la RCA

La Confédération africaine de football (CAF) a pris la décision de remplacer le Congo, qualifié à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans qui aura lieu du 26 avril au 25 mai en Côte d'Ivoire, par la République centrafricaine (RCA).

Les conséquences de la suspension de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association (Fifa) s'enchaînent visiblement et continuent à laisser des traces sur l'avenir cette année des sélections congolaises en général et des catégories jeunes en particulier. Le malheur du Congo a fait le bonheur de la RCA.

« Suite à la décision de la Fifa de suspendre le Congo, après sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations U-20, TotalEnergies, Côte d'Ivoire 2025, nous vous informons par la présente que le cas a été soumis à la Commission des compétitions des jeunes pour détermi-



Les Diabes rouges U-20 remplacés par la RCA à la CAN 2025/Adiac ner le remplaçant du Congo pour ledit tournoi », peut-on lire dans la lettre du 20 mars.

Après les U-17 absents du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac)

qualificatif à la CAN, les Diabes rouges des moins de 20 ans ont vu leurs efforts fournis sur le terrain être anéantis. Ils s'étaient pourtant qualifiés au terme du tournoi de l'Uniffac organisé du 21 septembre au 3 octobre 2024 à Brazzaville.

Les Diabes rouges s'étaient imposés 1-0 devant les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) avant d'enchaîner 2-0 face au Nzalang national de la Guinée équatoriale. Lors des demi-finales, le Congo l'avait emporté devant la RCA 2-0 avant de s'incliner en finale 1-2 face à la RDC et se qualifier pour la CAN. Le lendemain du tournoi, le Comité exécutif de la Fécofoot avait

été expulsé de son siège. Et les jeunes continuent à payer le prix. « Après examen du dossier, la Commission des compétitions des jeunes a décidé que la Centrafrique remplacera le Congo, étant donné que la Centrafrique a été le dernier pays éliminé par le Congo lors du tournoi de qualification de la CAN U-20 de l'Uniffac », a expliqué la Commission.

Notons que la CAN U-20 est qualificative à la Coupe du monde. Le Congo était logé dans le groupe A avec la Côte d'Ivoire, la RDC, le Ghana et la Tanzanie. C'est donc la RCA qui rencontrera ces sélections. Quel gâchis pour la relève de demain !

James Golden Eloué

## HUMEUR

## Quand la débrouille assiste beaucoup de ménages !

La débrouille, ici, désigne toutes ces activités lucratives et non réglementées mais aux revenus parfois insignifiants. Des activités qui sont déjà entrées dans le quotidien de nombreux ménages et les aident à survenir à leurs nombreuses charges. Fonctionnaires, agents du privé et toute la cohorte des sans-emplois, jeunes comme adultes, se jettent de plus en plus dans la débrouille, vu la cherté de la vie.

Une femme qui se place chaque matin au coin de la rue du quartier avec une cuvette de pains, un jeune qui se lève tous les matins et érige un petit kiosque sur lequel est écrit « Mini-pharma », une demoiselle qui passe tous les jours de parcelle en parcelle solliciter à faire de la lessive ou de la vaisselle, des jeunes garçons qui se spécialisent comme « crieurs » de bus, etc., sont là des acteurs spontanés des activités qui se rapportent au débrouillardise, et ce sont celles-ci qui font vivre de nombreuses familles actuellement.

Cette réalité est irréfutable à l'heure actuelle et prend une ampleur considérable dans toutes nos villes. Car les recettes bien qu'insignifiantes issues de ces activités participent bel et bien à l'existence sociale quotidienne de ces familles. Alors que seront-elles devenues si ces activités parallèles choses-là n'existeraient pas ?

L'urgence est là et que de nombreux secteurs promoteurs d'emplois se multiplient dans le pays pour l'insertion des jeunes dans la vie socio-professionnelle. Hier quand un célèbre musicien de la rive gauche du fleuve Congo avait intitulé l'une de ses chansons « Article 15 », nombreux étaient ceux qui ne voyaient pas venir cette réalité. Par « Article 15 », ce chanteur parlait de cette débrouille aujourd'hui très visible. Les thèses soutenues par l'économiste et sociologue Malthus reviennent en force, la population croît plus vite que la richesse, d'où l'insertion socio-économique de la population devient une priorité. Les exigences actuelles du panier de la ménagère sont telles que si l'on se refuse de pratiquer cette réalité, on va vivre une précarité dérangeante, inouïe et troublante.

Ceci étant, la grande débrouille est aujourd'hui présente dans de nombreuses familles et ne pas l'exercer, c'est se livrer à une mendicité sans fin. Qui leverait sa main pour nier cette réalité ? Suivez mon regard !

Faustin Akono

## CIO

## Kirsty Coventry première femme à la tête de l'institution

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry entre dans l'histoire en devenant la première femme en général et africaine en particulier à diriger le Comité international olympique (CIO).

Kirsty Coventry a été élue 10e présidente du CIO, le 20 mars, à l'issue du premier tour à Costa Navarino, en Grèce, lors de la 144e session du CIO pour un mandat de huit ans jusqu'en 2033. Elle remplace à ce poste Thomas Bach après s'être imposée devant S.A.R le prince Feisal Al Hussein, David Lappartient, Johan Eliash, Juan Antonio Samaranch, Lord Sebastien Coe et Morinari Watanabe.

« Je suis particulièrement fière d'être la première femme présidente du CIO ainsi que première originaire d'Afrique. J'espère que cette élection sera une source d'inspiration pour de nombreuses personnes. Aujourd'hui, un plafond de verre a été brisé et je suis particulièrement consciente de mes responsabilités en tant que modèle », a déclaré celle qui avait commencé la natation au Zimbabwe mais tant d'années après, la voilà aux commandes d'une grande institution sportive mondiale.

« Je m'engage à faire en sorte que nous exploitons ce pouvoir au maximum. Avec l'ensemble de la famille olympique, athlètes, supporters, et sponsors compris, nous



Kirsty Coventry, première femme à la tête du CIO/DR

nous appuierons sur nos fondations solides; nous adopterons l'innovation et nous défendrons les valeurs de l'amitié de l'excellence et du respect. L'avenir du mouvement olympique est radieux. J'ai hâte de me mettre au travail », a-t-elle ajouté.

Son prédécesseur dont le mandat prendra fin le 23 juin après

avoir passé douze ans à diriger la structure, a félicité la nouvelle présidente. « Il ne fait aucun doute que l'avenir de notre mouvement olympique est radieux et que les valeurs que nous défendons continueront à nous guider dans les années à venir », a indiqué

J.G.E.

## COOPÉRATION CONGO – FRANCE

## Anatole Collinet Makosso détend l'atmosphère entre les deux pays

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a accordé au magazine Jeune Afrique, le 21 mars, une interview au cours de laquelle il a apporté des éclaircissements alors que le contexte entre le Congo et la France est tendu. En ligne de mire, une mission du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, en France début avril.

L'interview tient compte, entre autres dossiers brûlants, du fait que la Première dame de la République du Congo, Antoinette Sassou-N'Guesso, a récemment fait l'objet, à Paris, d'un mandat d'amener, dans le cadre des enquêtes sur les présumés de l'affaire intitulée « Biens mal acquis ».

Anatole Collinet Makosso a confié qu'« Antoinette Sassou N'Guesso n'a enfreint aucune loi en République du Congo ou à l'étranger ». Une précision en réponse à la descente policière dans son appartement parisien, effectuée fin février par une équipe de l'Office central français pour la répression de la grande délinquance financière. Cette intrusion avait été ordonnée dans le cadre d'une enquête ouverte sur les présumés biens mal acquis des proches du président congolais en France.

Les policiers étaient porteurs d'un mandat d'amener émis par le juge Serge Tournaire à l'encontre de la Première dame, laquelle, alors présente en France à l'occasion d'un séjour régulier, a regagné le Congo quelques jours plus tard. Cette procédure, qui vient s'ajouter à celles visant d'autres membres de la famille présidentielle, a ulcéré le chef de l'État congolais.

« Je crains que de telles procédures, engagées en France sous couvert de lutte contre la corruption, n'aient qu'un seul objectif : instrumentaliser l'émotion populaire, au détriment

de la rigueur juridique. Nous serons extrêmement vigilants à ce que le respect du droit et de la souveraineté du Congo ne soit jamais remis en cause par des procédures abusives et vexatoires, motivées par des agendas politiques cachés », a clarifié le Premier ministre.

Il a précisé que la justice congolaise est donc seule compétente pour juger ses citoyens, et toute tentative d'immixtion étrangère doit passer par des mécanismes de coopération judiciaire reconnus, tels que la commission rogatoire internationale, tout en respectant le principe de subsidiarité. « La justice ne doit jamais devenir un outil de vengeance ou d'intimidation », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

#### Confirmer les bonnes relations entre le Congo et la France

Quant à la prochaine mission présidentielle en France prévue les 4 et 5 avril, le chef du gouvernement a expliqué que le président Denis Sassou-N'Guesso a été invité par son homologue français, Emmanuel Macron, dans le cadre d'une visite d'État, dont l'objectif est de confirmer les bonnes relations internationales entre les deux pays, à un moment où le monde est en proie à de grandes crises géopolitiques. « Bien que nous ayons de bonnes raisons de déplorer cette procédure judiciaire, la qualité de ces relations bilatérales ne



Anatole Collinet Makosso/DR

saurait être ébranlée par une démarche dont personne ne sait si elle peut prospérer », a confié le chef du gouvernement congolais.

À propos de la validation par le Fonds monétaire international (FMI), le 12 mars, de la sixième et dernière revue de l'accord signé avec la République du Congo en 2022, une première fois que le pays mène à son terme une Facilité élargie de crédit, il a indiqué que la volonté politique du président Denis Sassou N'Guesso était de ne plus accepter ni le creusement du déficit de la balance des paiements, ni l'accroissement de la dette extérieure. De ce fait, le gouvernement n'a fait que suivre rigoureusement cette feuille de route pour parvenir à cette stabilité macroéconomique, malgré un contexte international difficile marqué par la crise post-covid, la guerre en Ukraine et

la volatilité des prix du pétrole.

« Bien que modérée, notre croissance économique a progressé de manière constante, pour passer de - 8,1 % en 2020 à 2,8 % en 2024, selon une dynamique qui devrait se poursuivre pour atteindre un taux de 3,7 % cette année. Plus important, la part du secteur non-pétrolier augmente, preuve que le climat des affaires s'améliore et que notre économie se diversifie », a également expliqué Anatole Collinet Makosso.

#### Le niveau de la dette publique stabilisé

Autres précisions, dans le même temps, le gouvernement a mis en place une politique qui a permis de réduire le déficit budgétaire et de stabiliser le niveau de la dette publique. La dette extérieure du

pays est ainsi passée de 62,4 % du produit intérieur brut en 2020 à 34,4 % en 2024. Plus spécifiquement, le problème de la dette dite « toxique », vis-à-vis des traders, est aujourd'hui réglé pour permettre au Congo de maîtriser ses cargaisons de pétrole.

Il a fallu beaucoup d'efforts pour renégocier cette confiance et les bailleurs de fonds sont les premiers aujourd'hui à reconnaître les progrès accomplis en matière de réduction de la dette extérieure, de mise en place de réformes structurelles et de nouvelles bases pour un développement durable. La République du Congo est désormais perçue comme un partenaire fiable, capable de respecter ses engagements.

Le Premier ministre a conclu cette interview par un constat : « Je constate de mon côté que c'est la première fois, depuis le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010, que la République du Congo mène à son terme un programme avec le FMI et je salue l'esprit de sacrifice du peuple congolais qui nous a accompagnés dans cette démarche salutaire pour notre pays. Nous voulons maintenir le cap et corriger les fragilités observées pour accroître la mobilisation de nos ressources internes qui reste la clé de voûte du financement de notre plan de développement ».

Marie Alfred Ngoma

## REFLEXION

## Et les mauvais démons ...

Si l'on observe bien le monde dans lequel nous vivons, la vérité qui s'impose en cette troisième décennie du vingt-deuxième siècle de l'ère moderne est que loin de disparaître les mauvais démons qui ont accompagné les progrès matériels de l'humanité tout au long de sa grande histoire ne cessent de se renforcer, provoquant des drames humains sans cesse plus graves, plus destructeurs. Une triste, très triste réalité dont les guerres qui se déroulent au Proche et au Moyen-Orient donnent la preuve continue avec, en perspective, un nouveau conflit mondial dont la menace ne cesse elle aussi de grandir.

Quitte à nous répéter ici même

une fois de plus écrivons, sans l'ombre d'un doute, que les progrès techniques et scientifiques générés sur les cinq continents, loin de permettre à notre humanité de régler pacifiquement ses conflits, ne font qu'en aggraver le danger. Avec, bien sûr en tête de liste, des dangers ingérables dont les destructions épouvantables d'Hiroshima et de Nagasaki par les armes nucléaires, il y a quatre-vingts ans, ont démontré l'extrême gravité. Une situation dont personne aujourd'hui ne mesure l'extrême gravité potentielle que porte en elle l'Intelligence dite « artificielle » dont l'influence ne cesse de croître. et qui ne s'accompagne d'aucun respect humain.

Dans ce contexte pour le moins

inquiétant il nous revient, à nous qui observons la scène internationale sur les cinq continents, de tirer la sonnette d'alarme tant qu'il est temps afin de mobiliser les opinions publiques qui, seules, peuvent encore permettre d'éviter le pire en raison de leur poids démographique et de leur influence politique. Exactement ce qui ne s'est pas produit alors que se désinaient de façon pourtant claire les deux guerres mondiales qui ont dévasté la planète dans les décennies du siècle précédent.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant, il est clair que les opinions publiques doivent aujourd'hui se mobiliser afin de contraindre les gouvernants à s'entendre sur l'essentiel, à savoir la résolution des

conflits qui menacent la paix mondiale. Ce qu'elles peuvent faire sans difficulté et de différentes façons grâce aux nouvelles technologies de la communication qui effacent purement et simplement le temps comme l'espace.

Les mois et les années à venir diront si ce message de simple bon sens, qui est diffusé par de multiples canaux sur la scène mondiale et que nous relayons ici même une fois de plus, a été entendu avant que le pire se produise. Mais rien n'est plus important, aujourd'hui, que de le faire entendre en donnant au Tiers-monde la place qui lui revient et que les temps modernes tendaient jusqu'ici à effacer.

Jean-Paul Pigasse